

Communiqué de presse des ministres des Affaires étrangères des Six (Noordwijk, 6 septembre 1955)

Légende: Le 6 septembre 1955, les ministres des Affaires étrangères des États membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) participant à la conférence de Noordwijk publient un communiqué de presse sur la relance de l'intégration européenne.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Négociations des traités instituant la CEE et la CEEA (1955-1957), CM3. Réunion des ministres des affaires étrangères, Noordwijk, 06.09.1955, CM3/NEGO/009.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_des_ministres_des_affaires_etrangeres_des_six_noordwijk_6_septembre_1955-fr-23119805-6ff8-477e-a3cc-a42271b6d85b.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Communiqué de presse

Une réunion des ministres des Affaires étrangères des États membres de la CECA s'est tenue le 6 septembre 1955 à Noordwijk près de La Haye sous la présidence de M. Beyen, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas. Y ont participé, pour la République fédérale d'Allemagne, M. Hallstein, secrétaire d'État ; pour la Belgique, M. Spaak ; pour la France, M. Pinay ; pour l'Italie, M. Martino ; pour le Luxembourg, M. Bech.

Cette réunion avait pour objet d'entendre un rapport de M. Spaak sur les progrès réalisés par le comité créé le 2 juin 1955 à Messine pour rechercher les moyens de poursuivre l'établissement d'une Europe unie par le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marché commun et l'harmonisation progressive des politiques sociales.

Les ministres ont remercié M. Spaak du rapport qu'il a présenté. Ils ont constaté avec satisfaction qu'un travail important a pu être accompli par le comité de Bruxelles, tant dans le domaine du marché commun que dans ceux des transports, de l'énergie nucléaire et classique.

Au cours de l'échange de vues auquel le rapport de M. Spaak a donné lieu, les six ministres ont réaffirmé l'entière adhésion de leurs gouvernements à la politique et aux objectifs définis à Messine. Ils ont constaté que l'évolution politique et économique en Europe et dans le monde demande plus que jamais la conjonction de tous les efforts susceptibles de mener à bien l'œuvre entreprise.

L'état d'avancement des travaux a permis aux ministres de fixer au 31 octobre la date à laquelle les experts devront faire connaître leurs conclusions. Le Comité de Bruxelles a été invité à déposer son rapport d'ensemble aussitôt que possible après cette date.